## COMPTE-RENDU REUNION DE CHANTIER N° 4

Clients COMMUNAUTE DE COMMUNES DES Date de la Réunion 24/01/2018

SAVOIRS FAIRE – COMMUNE DE MELAY

Projet TRAVAUX DE CREATION ET RENFORCEMENT DE Lieu Melay

RESEAUX D'ASSAINISSEMENT ET D'EAU POTABLE, CREATION D'UN POSTE DE

**REFOULEMENT DES EU** 

Objet/Subject (Objet) Réf. 4160884

N°.	Destin	ataires	Tél. /Portable	Diffusion Mail
1	Maîtrise d'Ouvrage			
	Communauté de Commune	M. Jean Marie THIEBAUT (Vice-Président en charge de l'Assainissement)	03 25 88 46 43	
		Mme Françoise MAZELIN (Directrice de l'Aménagement et du Développement Du Territoire)	03 25 88 46 43	francoise.mazelin@orange.fr
		Mme Victorine THABOURIN (Responsable Environnement)	03 25 88 46 43	v.thabourin@orange.fr
	Commune de Melay	M. Didier MOUREY (Maire)	06 32 11 63 99	mairiemelay@wanadoo.fr
		M. Denis HUGOT (1 <sup>er</sup> Adj.)		
		M. Serge BREDELET (2 <sup>ème</sup> Adj.)		
2	Maîtrise d'Œuvre			
	ARTELIA	M. Sébastien THIERRY	03 80 78 75 50 /	Sebastien.thierry@arteliagroup.com
			06 17 50 65 92	
3	CSPS			
	ACE BTP	M. MAIRE	03 25 02 77 36	siege@acebtp.com
4	Essais de Garanties			
	SOPRECO	M. Marc HENRIOT	03 81 67 11 31	marc.henriot@sopreco.eu
5	Entreprises			
	STPI (LOT 1 et 2)	M. Guillaume CHRETIEN	06 19 95 72 70	stpirioz@orange.fr
		M. Benoit THEVENIN	06 79 82 49 34	theveninbenoit.stpi@gmail.com
5	Autres intervenants			
	Conseil Départemental 52	Audrey GRELLOT	03.25.84.31.31	Audrey.GRELLOT@haute-marne.fr
	DDT police de l'Eau 52	Dominique DAMIENS	03 51 55 60 40	dominique.damiens@haute- marne.gouv.fr
	Agence de l'Eau			



## FEUILLE DE PRESENCE / CONVOCATION

Entité	Nom	Présent	Absent	Convoqué*
Maître d'Ouvrage				
Communauté de Communes	M. Jean Marie THIEBAUT (VP	Х		
	Mme Françoise MAZELIN			
	Mme Victorine THABOURIN		Х	
Commune de Melay	M. Didier MOUREY (Maire)	Х		
	M. Denis HUGOT (1 <sup>er</sup> Adj.)	Х		
	M. Serge BREDELET (2 <sup>ème</sup> Adj.)	Х		
	M. Cali VEGA (3 <sup>ème</sup> Adj.)	Х		
Maître d'œuvre				
ARTELIA	M. Sébastien THIERRY	Х		Х
Coordinateur de Sécurité Protecteur Sa	nté			
ACE BTP	M. MAIRE			х
Essais de Garanties				
SOPRECO	M. Marc HENRIOT			

Nom des Entreprises	Représentées par	Présent	Excusé	Convoqué*
STPI (LOT 1 et 2)	M. Guillaume CHRETIEN M. Benoit THEVENIN	х	Х	X X

<sup>\*</sup> Convoqué à la prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le :	31/01/2018 à 14 h 00
Site de la Réunion :	Sur site
Objet:	Visite de chantier des lot 1 et 2

Nota 1 :	Sauf contestation auprès du MO dans un délai de 8 jours après réception, les termes du présent compte rendu seront considérés comme lus et approuvés par chaque destinataire participant à l'opération.
Nota 2:	Les comptes rendus seront uniquement diffusés par courriel. Merci de prévenir en cas de mauvaise réception.
Nota 3:	Les entreprises assurent elles-mêmes la diffusion du compte rendu à leurs sous-traitants.

Rédacteur du présent compte rendu : Sébastien THIERRY

Compte rendu	Intervenant	Action
1 OBSERVATIONS SUR LE CR PRECEDENT		RAS
1 OBSERVATIONS SON EL CHARLOCES ENT		
2 ADMINISTRATIF		
Notification du marché LOT n°1	STPI	23/09/2017
OS phase préparatoire – LOT n°1		13/11/2017
OS phase travaux – LOT n°1		08/12/2017
Notification du marché LOT n°2	STPI	23/09/2017
OS phase préparatoire – LOT n°2		13/11/2017
OS phase travaux – LOT n°2		En attente
3 INTEMPERIES		
LOT n°1 : 4 jours présentés 18/12/17, 21/12/17, 18/01/18 et 22/01/18		
4 jours retenus		
LOT n°2: RAS		
4 COORDINATION SPS		Le site extranet est ouvert : http://extranet.acebtp.c
LOT n°1 : personnel présent sur site : 6		om/
Personnel prévu sur site semaine 05 : 6		
Visite de site effectuée les 09 et 17/01/18		
Inspection commune réalisée – PPSPS validé		
5 CONTROLE TECHNIQUE – REMISE DE DOCUMENTS		
LOT n°1: STPI a présenté à visa l'ensemble des fiches matériaux à la date du 05/12/2017 à l'exception des ouvrages pluviaux. Les plans d'exécution version 0 ont été transmis mais doivent faire l'objet de modifications éventuelles après réalisation des sondages.	ARTELIA	Diffuser les visas
STPI doit lancer à minima les passages caméra pour les travaux sans tranchée avant la fin du mois de Février afin de valider les modes opératoires et les zones concernées par ces travaux.		
Les DICT et permissions de voiries ont été transmis le 06/12. Les permissions de voiries doivent être affichées sur le chantier.		
2 sondages ont été effectués le 22/12/2017 Rue du Four. Le premier		



permet de détecter la génératrice supérieure du dalot à -30 cm sous la bande de roulement. Le second sondage permet d'évaluer la largeur de tranchée disponible pour les réseaux humides à 60 cm environ entre fibre optique et bordures de trottoir. STPI reportera les informations collectées sur plan. Ces plans permettront aux services départementaux d'émettre un arrêté de circulation en bonne et due forme.

Reste à fournir : constat d'huissier, plan de circulation et d'implantation, résultats des sondages (intersection rue du four et rue dumont (x1), intersection rue du lavoir et rue des pothières (x1), planning ...

Rappel: La réception des DICT et la réalisation de sondages rue du four montrent un encombrement du sous-sol très important qui obligera à mettre en place des sauterelles sur le réseau AEP en DN40 de chaque côté des rues (environ 800 ml) et permettre de travailler plus sereinement sur la pose en lieu et place des réseaux humides. Les Elus ont validés cette technique en réunion. STPI doit présenter la plus-value correspondante.

_	

Intervenant

Action



ı		Γ
Compte rendu réfection pleine largeur de la rue des Pothières. Cette réfection pleine largeur devrait en effet faciliter le travail de découpe et de réfection de la chaussée.	Intervenant	Action
ARTELIA sollicite un devis à STPI pour la mise en place d'un ouvrage d'interception des eaux de ruissellement provenant du chemin d'AF en haut de la rue des Roches et qui vient se déverser (graviers +sables) dans le réseau EP communal.		
STPI a détecté un dalot en pierre de 50x60 cm environ descendant de la rue du Touillon en parallèle du réseau béton en DN400. Un devis est demandé pour interconnecter l'ensemble des réseaux pluviaux rue des Pothières au réseau neuf en DN800.		
LOT n°2 : 0% d'avancement		
6 AVANCEMENT DES TRAVAUX – LOT 1		
Les travaux de branchements AEP et pose des boîtes de raccordement EU sont achevés rue des Pothières.		
Rappel : 2 Habitations nécessiteront un raccordement définitif (dépose du pb) lorsque les propriétaires seront présents.		
Rue des Pothières :		
<b>3 rue des Pothières</b> (Pb): il a été décidé de transférer le compteur d'eau au niveau du garage pour reprendre la canalisation alimentant la chaudière. Le regard dans la cuisine sera abandonné.		
4 rue des Pothières : Branchement AEP effectué en totalité.		
<b>5 &amp; 7 rue des Pothières</b> (Pb): 2 branchements d'eau potable installés depuis le fond de la cours. Mise en place d'un drain dans le mini-dalot d'eaux pluviales existant (petite Gueusette).		
9 rue des Pothières : Travaux effectués en totalité.		
<b>11 rue des Pothières :</b> Travaux réalisés en totalité en limite de propriété. Réseau intérieur AEP en matériau PE.		
13 rue des Pothières (Pb): Travaux réalisés en totalité en limite de propriété.		
<b>15 rue des Pothières :</b> Travaux réalisés en totalité en limite de propriété. Réseau intérieur AEP en matériau Pb à changer ultérieurement.		
<b>17 rue des Pothières :</b> Travaux réalisés en totalité en limite de propriété. Réseau intérieur AEP en matériau PE.		
<b>6 rue des Pothières</b> (Pb): Travaux réalisés en totalité en limite de propriété.		



Rue du Moulin :

Compte rendu	Intervenant	Action
2 rue du Moulin : la pose d'une boite EU reste à trancher.		
<b>4 rue du Moulin :</b> 1 branchement AEP + 1 boite EU ont été posés. Une 2 <sup>nde</sup> boite EU devra être posée sur l'arrière de la maison en limite du ruisseau.		
Rue du Touillon :		
<b>1 rue du Touillon</b> : 1 boite EU ont été posés. Une boite AEP <u>sans</u> <u>compteur</u> sera posée pour s'affranchir du réseau en domaine privé existant sur l'arrière de la maison.		
Rue des Roches :		
<b>1 rue des Roches :</b> 1 branchement AEP <u>sans compteur</u> + 1 boite EU ont été posés.		
2 rue des Roches : 1 branchement AEP + 1 boite EU ont été posés.		
4 rue des Roches : 1 branchement AEP + 1 boite EU ont été posés.		
<b>5 rue des Roches :</b> 1 branchement AEP + 2 boite EU ont été posés. Un plombier viendra finir le raccordement AEP entre mur et compteur dans l'habitation.		
6 rue des Roches : 1 branchement AEP + 1 boite EU ont été posés.		
7 rue des Roches : 1 branchement AEP + 1 boite EU ont été posés.		
8 rue des Roches : 1 branchement AEP + 1 boite EU ont été posés.		
<b>9 rue des Roches :</b> 1 branchement AEP + 1 boite EU ont été posés.		
11 rue des Roches : 1 branchement AEP + 1 boite EU ont été posés.		
13 rue des Roches : 1 branchement AEP + 1 boite EU ont été posés.		
Rue du Lavoir :		
<b>4bis rue du Lavoir :</b> 1 branchement AEP + 1 boite EU ont été posés. Relever les boites et tampons à niveau par rapport aux bordures de trottoir.		
6 rue du Lavoir : 1 branchement AEP + 1 boite EU ont été posés.		
8 rue du Lavoir : 1 branchement AEP + 1 boite EU ont été posés.		
Impasse de la Gueuse :		
1 impasse de la Gueuse : à poser 1 branchement AEP en attente de compteur.		
<b>6 impasse de la Gueuse :</b> 1 branchement AEP posé + 1 boite EU à poser en attente.		
Rue du Collège :		



Compte rendu	Intervenant	Action
Parcelle 185 : 1 branchement AEP à prévoir mais en fin de chantier si possible suite à la démolition du bâti en cours.		
Rue du Mont :		
<b>2 rue de Mont</b> : prendre les cote altimétriques pour positionner au mieux la boite EU par rapport à la cave. Possibilité d'utiliser le soupirail pour gagner de la pente.		
7 AVANCEMENT DES TRAVAUX – LOT 2		
RAS		
8 PREVISION DES TRAVAUX		
8.1 Semaine 04		
Démarrage des travaux en domaine public pour les réseaux AEP et EU Rue des Roches avec pose de sauterelles sur l'AEP.		
8.2 Planning		
LOT 2 : à fournir par le mandataire		
9 SOUS-TRAITANCE		
Les dossiers de sous-traitance devront faire l'objet d'un visa de la part du Maître d'œuvre au moins 3 semaines avant toute intervention sur site.		
10 DIVERS		
A ce stade du marché, il n'est pas prévu de modifier le montant prévisionnel des travaux.		
La prise en charge des sauterelles à 50% par la commune et 50% par la COM COM semble acceptable par les parties car concerne les mêmes portions de réseaux eau et assainissement.		
11 ANNEXES AU CR		

## **Sébastien THIERRY**

Responsable de mission en Hydraulique Urbaine – Maître d'œuvre de l'opération

